

N/REF : 1/10/2024 10H14 C:262845 I:34077
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mardi 01/10/2024 a 10H14

AGENCEAPART

**11B RUE CONRAD KILLIAN
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX**

IMMEUBLE : MEZ O
11 GRAND RUE
38610 GIERES

St Martin-H, le 10 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 7/11/13 GRANDE RUE - MME DELIVRY 06 98 70 31 46
ALLEE N° 11 - INTERPHONE 402

MOTIF : INTERVENIR POUR CURER LES DEUX REGARDS EXTERIEURS DE LA RESIDENCE
CELUI DEVANT LA POSTE ET LE SECOND PRES DU PRIMEUR

Donneur d'ordre : Mme C MARQUET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 04/10/2024 A 13H15
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE DU RESEAU EAUX USEES DEPUIS LE REGARD SUR LE TROTTOIR
IMPORTANTE EXTRACTIONS DE LINGETTES ET DE GRAISSE
PRESENCE D'UNE IMPORTANTE CONTRE-PENTE

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 04/10/24 a 16H04 Mme C MARQUET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
TOTAL H.T.				176,90
T.V.A. a 10,00%				17,69
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>194,59</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN